

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 14 (1869)  
**Heft:** (12): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

boîte et qui sert à le pousser. Il y a aussi sur la paroi extérieure de la boîte un bouton fixe ou une marque T. Lorsque S et T coïncident et ont l'air de ne former qu'une seule pièce, le fusil est en sûreté. Lorsque les boutons S et T ne coïncident pas, on sait par la position de l'indicateur si le coup est prêt à tirer ou s'il a déjà été tiré. Comme le verrou ne peut être poussé dans la position de sûreté que si le fusil est armé, la position du bouton montre même sans l'indicateur ce qui se passe à l'intérieur de l'arme.

Lorsque le ressort est tendu et qu'on veut faire partir le coup, on retire le verrou si on l'a poussé sous la gâchette, et, appuyant sur la détente, on fait sortir la gâchette du cran de la noix, qui se trouve alors dégagée, et comme elle ne retient plus le ressort de percussion, celui-ci se détend et pousse en avant avec une grande force la tige de percussion dont l'extrémité amincie vient frapper contre le centre du fond de la douille, où se trouve le fulminate qui s'enflamme par ce choc.

La crosse est traversée dans sa longueur par une tige très forte W dont le bout fileté se visse dans la paroi postérieure de la boîte et relie ainsi ces deux pièces. Au-dessous de la crosse se trouve une excavation qui renferme un ressort Z disposé de manière à accrocher l'extrémité du levier et à empêcher celui-ci de s'ouvrir.



## BIBLIOGRAPHIE.

*Histoire des princes de Condé pendant les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, par M. le duc d'Aumale.*  
Michel Lévy, éditeur. Paris 1869. 2 vol. in-8° avec cartes.

On connaît le duc d'Aumale comme un écrivain militaire à la fois des plus agréables et des plus substantiels. Les volumes qu'il publie aujourd'hui le présentent sous un nouveau jour, c'est-à-dire comme un historien laborieux et consciencieux de l'école des Bouquet, des Guichenon, des Gingins, de ces braves pionniers du passé, de ces vaillants fouilleurs de chartes, les vrais et utiles maçons de l'histoire, tandis que tant d'autres n'en sont que les plus ou moins élégants plâtriers.

La maison de Condé est assurément heureuse d'avoir rencontré un historiographe de ce mérite. Déjà plus de 1200 pages, dont un tiers de précieux documents, sont consacrées au récit de ses premiers âges jusqu'à la fin du 16<sup>e</sup> siècle; sans doute le double sera nécessaire pour mener la tâche jusqu'au bout dans des proportions analogues.

Le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans ce travail d'érudit autant d'attrait que dans d'autres publications de l'illustre auteur, malgré les mêmes qualités de narration. La matière s'y prêtait moins, et il sera toujours difficile de faire rouler deux volumes de haute histoire autour de noms y tenant en réalité peu de place, beaucoup moins, en tout cas, que de pieux parents peuvent se le figurer.

Le grand public, qui n'a pas les mêmes dettes de famille que celle dont parle l'auteur dans sa préface, lui tiendra certainement compte de sa bonne action; mais il attendra, pour prendre un vif intérêt à son œuvre, qu'elle ait traversé la poussière des aïeux du grand Condé, et arrive au héros lui-même qui les écrase de si haut. C'est à ce titre surtout que nous saluons avec empressement ces deux beaux volumes, ornés de portraits et de cartes, prémisses d'une vraie bonne fortune pour

les amis de l'art militaire quand ils auront Rocroy et Fribourg tracés au burin du duc d'Aumale.

Confessons encore en terminant la petite déception que cet ouvrage nous a causée. On sait qu'il avait chagriné l'autorité française au point d'être resté six ans sous séquestre, ce qui nous chagrinait beaucoup aussi. Rendu enfin à la lumière, grâce à un procès longuement et glorieusement mené par MM. Hébert et Dufaure, notre premier mouvement de fils légitime d'Eve a été d'y chercher le fruit défendu, l'horreur textuelle, le corps du délit. Recherche vaine ! Nous n'y avons su découvrir un seul mot dépassant l'alignement et nous en sommes encore à deviner par quelle mystification une littérature aussi rangée a pu avoir maille à partir avec la gendarmerie. Les autres volumes expliqueront-ils cette énigme ? Il faut l'espérer ; nouvelle raison pour nous de les attendre avant d'entrer dans le sujet lui-même.

---

*Die schweizerische Armee im Feld. Eine Anleitung zum militärischen Denken und Arbeiten, par E. Rothpletz, colonel fédéral. Bâle, Schweighauser, 1869.*

Nous sommes heureux d'annoncer cet ouvrage, que sa 1<sup>re</sup> partie, qui vient de paraître, recommande comme éminemment national et pratique. Cette introduction à un travail qui promet d'être sérieux et de longue haleine traite *de la guerre*, de sa nature, de ses éléments, de la base, du terrain, des fortifications, de la politique militaire et des mouvements généraux des armées. Un beau tableau résumant un projet de répartition rationnelle de l'armée fédérale est joint à ce volume.

Nous reviendrons plus en détail, à l'occasion des parties subséquentes, sur cette publication d'un des membres les plus zélés et les plus distingués de notre état-major fédéral, officier de science et d'érudition autant qu'homme d'esprit et de goût, dont les écrits ne peuvent qu'être d'une haute utilité à tous ses camarades de l'armée suisse.

---

*Il soldato italiano istrutto nei fasti militari della sua patria. Dictionnaire historique, biographique, topographique et militaire d'Italie, par le lieutenant-colonel d'infanterie Pio Bosi, ancien attaché de l'état-major du département militaire de Naples. Turin, Cassone et C°, 1869.*

Nous avons reçu deux livraisons de cette intéressante et utile publication, allant jusqu'au mot Casabianca inclusivement. On ne peut que féliciter le colonel Bosi d'une aussi louable idée, qui facilitera souvent la tâche de maints soldats et de maints officiers. Par le temps qui court ils ont tant de choses à étudier pour rester au niveau de leur mission, que la mémoire la mieux douée et les efforts les plus soutenus n'y sauraient suffire, si l'on ne vient à leur aide par tous les moyens artificiels qu'offre l'expérience de la vie. Or le meilleur de ces moyens est bien un bon et court dictionnaire, comprenant autant que possible tout ce qui intéresse le militaire dans le cours de sa carrière et dans l'exercice habituel de ses devoirs.

L'ouvrage de M. le colonel Bosi, qui aura encore 4 à 5 livraisons, nous paraît devoir pleinement répondre à ce but, et nous ne doutons pas qu'un légitime et complet succès ne lui soit assuré.

